APRÈS ART. 37 N° **AS1745**

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

AMENDEMENT

N º AS1745

présenté par

Mme Lavalette, M. Catteau, Mme Dogor-Such, M. Frappé, M. Taché de la Pagerie, Mme Ranc, Mme Mélin, M. Muller, Mme Levavasseur, Mme Loir et M. Lottiaux

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 37, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.